



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 17 Juin 2026

Dossier 3 - LIGNES DIRECTRICES DE GESTION EN MATIÈRE DE PROMOTION INTERNE ET D'AVANCEMENT DE GRADE

L'UNSa prend note de la démarche engagée par la collectivité visant à réviser les Lignes Directrices de Gestion relatives à l'avancement de grade et à la promotion interne ainsi que de la volonté affichée, d'associer les organisations syndicales à ces travaux.

Nous ne pouvons être que favorables à cette démarche visant à renforcer la transparence des procédures et la compréhension par les agents des critères qui président aux décisions d'avancement ou de promotion.

Toutefois, l'UNSa sera particulièrement attentive à ce que cette concertation permette d'aboutir à des critères lisibles, objectifs et partagés par tous.

Nous considérons notamment qu'une attention particulière devra être portée aux modalités de prise en compte de la valeur professionnelle, de l'expérience acquise tout au long de la carrière, des formations suivies ainsi que des situations d'agents exerçant déjà des missions ou responsabilités supérieures à leur grade.

Par ailleurs, nous partageons l'objectif consistant à mieux informer les agents sur les arbitrages réalisés. Il nous paraît, en effet, essentiel que chacun puisse comprendre les raisons d'une promotion, mais également celles d'une non-promotion.

Enfin, l'UNSa participera avec attention aux différentes phases de concertation annoncées et formulera des propositions afin que ces futures lignes directrices garantissent à la fois l'équité, la transparence et la reconnaissance de l'investissement professionnel des agents.